



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de MILLET (Olivier), PETRIS (Loris), « Présentation », *Œuvres complètes*,
Tome IV - 1, 1557-1558, DU BELLAY (Joachim), p. 7-9

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-09526-2.p.0007](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-09526-2.p.0007)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2020. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

PRÉSENTATION

Ce premier tome du volume IV suit, conformément au principe de cette édition des œuvres complètes, l'ordre chronologique vraisemblable de leur publication¹. Il s'agit essentiellement des poésies de Du Bellay parues après son retour de Rome, qui date de l'automne 1557, et qui sont imprimées à partir du début de 1558. La première pièce ici donnée, parue dans *Les Souspirs* de Magny, fait exception ; l'impression de ce recueil de 1557 date sans doute du printemps de cette année-là, quand notre poète était encore en Italie². Les cinq pièces suivantes, latines, paraissent dans une publication poétique entièrement latine de Michel de L'Hospital ; le privilège de ce recueil date du début de 1558 (nouveau style) ; Du Bellay participe ainsi d'emblée à une entreprise éditoriale qui le place dans le sillage du chancelier de la princesse Marguerite de France et des Guises (voir la notice) ; c'est aussi un écho du séjour italien, puisque le poète y célèbre, entre autres, les morts tombés durant la récente expédition menée en Italie par François de Guise, quand il se trouvait encore là-bas. Les pièces suivantes de la partie bellayenne de ce recueil font écho à la situation militaire française, de la défaite de Saint-Quentin à la prise de Calais, événement récent qui marque un retournement de la situation désastreuse de la France, ainsi qu'au mariage du dauphin avec Marie Stuart. Le lecteur cultivé de l'époque découvrirait donc un poète de retour, soucieux de s'associer à une actualité française chantée alors par bien des auteurs et des musiciens, et cultivant la langue latine : ces publications anticipent les *Poemata*, qui reprendront toutes ces pièces latines. La publication de l'*Hymne au Roy sur la prise de Calais* est intercalée³ entre cette première série latine et deux pièces latines suivantes,

1 Voir à ce sujet les notices des pièces et recueils concernés.

2 Le privilège royal des *Souspirs* est du 8 mars 1557 (nouveau style) ; il n'y a pas d'achevé d'imprimer.

3 Nous supposons que la publication française suit de près le recueil latin de L'Hospital sur la prise de Calais et de Guines, ou lui est immédiatement contemporaine, et que les

parues respectivement dans un nouveau recueil de L'Hospital et dans un autre, attribué à Pierre Galland, où Du Bellay célèbre encore le duc de Guise suite à ses victoires. *L'Hymne*, qui parut sans doute fin janvier 1558, confirme en français cette orientation politique en élargissant le registre, avec le genre de l'hymne⁴, la célébration du monarque et de Dieu. Une autre publication liée à la vie publique, le *Discours au Roy sur la trêve*, s'inscrit dans la même veine ; composé à Rome en 1556, resté alors inédit et devenu purement rétrospectif en raison de l'évolution de la situation diplomatique-militaire, ce poème ancien consolide la figure de Du Bellay poète politique, et il constitue un élément dans une campagne poétique plus large (Jacques Peletier, puis Ronsard y participent) qui se développe alors en faveur de la paix qui s'annonce, et qui sera celle de Cateau-Cambrésis (1559).

Suivent les deux grands recueils français des *Divers Jeux rustiques* et des *Regrets*. Couverts par un privilège du 17 janvier 1558 (donné en 1558 dans les *Divers Jeux rustiques*, mais seulement dans l'édition de 1559 pour *Les Regrets*), nous les avons placés à la suite des pièces précédentes sans pouvoir dater plus précisément leur parution. Nous avons mis en tête les *Divers Jeux rustiques* en raison du fait qu'ils ont été relativement négligés par la critique moderne, et que notre nouvelle édition s'efforce de rendre justice à leur ambition et à leur originalité.

Le volume IV, 2 donnera les autres publications de 1558 : les deux autres recueils dits « romains », *Les Antiquitez* (muni du privilège général du 3 mars 1558) et les *Poemata* (privilège du 3 mars également, imprimé seulement à l'automne 1558), qui formeront ainsi un ensemble tourné vers Rome ou vers la langue latine, ainsi que l'élegie latine *Veronis* et les poèmes traduits en français par Du Bellay pour *Le Sympose de Platon* de Louis Le Roy.

Toutes ces publications (mis à part *Le Sympose* dont Du Bellay n'est pas le maître d'œuvre) se font sur les presses d'un seul et même imprimeur humaniste, Frédéric Morel, qui lance ainsi son officine en ne publiant en 1558 que du L'Hospital puis du Du Bellay (à la réserve près de la plaquette attribuée à Galland). Il n'est pas impossible que ce soit L'Hospital qui ait conduit Du Bellay vers les presses de Morel, lequel

trois premiers titres du présent volume sont en fait concomitants.

4 Voir la publication récente de Nicolas Lombart, *L'Hymne dans la poésie française de la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2018.

deviendra son meilleur faire-valoir jusqu'au recueil d'Aubert, et même au-delà... Tout à coup Du Bellay trouve son imprimeur (ce qui n'est pas encore le cas d'un Ronsard).

Dans le présent volume, révisé en commun par l'ensemble des collaborateurs, sont dues à Michel Magnien l'édition des pièces latines, à Loris Petris celle des *Divers Jeux rustiques* et de l'*Hymne*, à Olivier Millet celle des *Regrets* et du *Discours*.